

---

# CHARTRE DES MEMBRES DU GROUPE « NON MONSIEUR HULOT, VOUS N'ETES PAS SEUL » *[NOM EN COURS DE DEFINITION]*

---

Version du 27/09/2018

## Objectif général du groupe : Contribuer à accélérer la transition écologique

Ce groupe de travail a été fondé par les signataires de la pétition « Non, Monsieur Hulot, vous n'êtes pas seul » lancée sur Change.org.

Il est constitué de citoyens et citoyennes conscientes de la gravité des enjeux écologiques auxquels notre civilisation fait face, et prêtes à changer de mode de vie, de façon **individuelle et collective**. Son objectif principal est de contribuer à accélérer la transition écologique.

## Principes généraux

1 – *Jouer collectif* : ce groupe fait partie d'une galaxie d'initiatives pour la transition écologique, qui partagent l'essentiel de ses objectifs. Conscients que cette diversité est à la fois source de force, de créativité, mais aussi, parfois, de confusion, voire de concurrence, nous favoriserons toujours, par principe, l'action collective, par rapport à la promotion du groupe lui-même, ou à l'affirmation de son identité.

2 – *Être transparent* : les outils technologiques à notre disposition nous permettent d'envisager des changements profonds dans les modes de prise de décision collective. Nous nous appuyons sur ces outils pour travailler et prendre nos décisions en toute transparence. En particulier, le groupe est ouvert à tous, et les discussions sont visibles de tous.

## Objectifs opérationnels

A la création du groupe Loomio, plus de 100 000 personnes avaient déjà signé la pétition. Ce groupe a pour objectifs opérationnels de :

- Relayer auprès des signataires de la pétition des informations pertinentes sur la transition écologique, en particulier les initiatives et mobilisations existantes ;
- Faire émerger collectivement des propositions d'actions individuelles ou collectives, incluant notamment des propositions législative ou réglementaire, des manifestations, des boycotts, etc. pour permettre la transition écologique ;
- Recruter davantage de signataires (objectif 1 million !) afin d'augmenter la base des personnes mobilisables pour chaque action entreprise ou relayée.

## Règles de fonctionnement du groupe

*Nouveaux membres* : l'accès au groupe est libre et ouvert, avoir signé la pétition n'est pas un prérequis obligatoire.

*Modération* : l'équipe de modération est constituée de Mathieu Hestin (lanceur de la pétition sur Change.org) et David Mas (créateur du groupe Loomio). Elle pourra être élargie selon les besoins, suite à des appels à candidature et à l'unanimité du groupe de modérateurs. Les modérateurs sont chargés de vérifier que les discussions sur le groupe respectent les règles de fonctionnement. Ils peuvent le cas échéant, supprimer ou archiver une discussion lorsque celle-ci ne respecte pas la présente charte.

*Contenu des échanges* : les échanges doivent rester constructifs et bienveillants. Les insultes, messages à caractère discriminatoire, publicitaire ou malveillant, sont proscrits.

*Discussions* : les discussions peuvent être initiées par tout membre du groupe, et ont pour objectif d'aboutir chacune à des productions concrètes\*. **Chaque initiateur d'une discussion est responsable de définir une durée, des objectifs et des livrables à la discussion.** A minima, la discussion doit faire l'objet, à son terme, d'un document de synthèse et/ou d'une prise de décision (via les modules de propositions de Loomio), sous la responsabilité de l'initiateur.

### **Modèle de texte d'introduction à une discussion**

- **Objectif de la discussion** : définir un objectif opérationnel et précis
- **Responsable de la discussion** : par défaut l'initiateur, mais peut être quelqu'un d'autre (de préférence une seule personne)
- **Echéance** : indiquer la date de fin de la discussion (date à laquelle une décision devra être prise, ou une synthèse produite)
- **Livrables** : préciser la forme que prendra le rendu de la discussion.

\* à l'exception des discussions à caractère général ou organisationnel, lancées par les modérateurs et labellisées « organisation »

*Modifications de la charte* : la présente charte peut être modifiée, sur proposition des modérateurs, et après approbation majoritaire des membres du groupe.